

## CONTINUER À AGIR PARTOUT ET TOUJOURS

Éduc'alcool a pris la bonne décision en diversifiant ses activités de prévention. Et voici pourquoi.

Il est rare qu'une action préventive isolée amène, à elle seule, des changements de comportements significatifs. Par conséquent, les tenants de mesures répressives affirment que seuls des règlements contraignants sont efficaces. Par exemple, augmenter les taxes sur l'alcool ou augmenter l'âge où il est permis de consommer. Pour sa part, Éduc'alcool a fait le choix d'une constellation d'actions préventives qui, ajoutées les unes aux autres, produisent un ensemble dont le tout est plus grand que la somme des parties. La consommation d'alcool est une conduite complexe qui commande une diversité d'actions d'éducation et de sensibilisation.

Au Québec, partout où il y a de l'alcool, il y a Éduc'alcool, disons-nous souvent. C'est l'effet recherché. L'effet cumulatif de toutes nos actions préventives s'imisce au quotidien dans la vie des Québécois. Est-ce que cela fonctionne ? Oui et non.

Oui, parce que le Québec continue d'avoir le meilleur bilan du Canada en la matière. Ceux qui consomment de l'alcool boivent mieux que les autres Canadiens, c'est-à-dire plus souvent et en moins grande quantité. C'est vrai aussi de nos étudiants universitaires, si on les compare aux étudiants américains et canadiens anglais. Et les accidents mortels sur les routes ont encore diminué en 2011.

Non, parce que les dernières statistiques indiquent que la consommation d'alcool a encore augmenté. Cette tendance se poursuit depuis 12 ans maintenant. On pourrait s'en réjouir si cela voulait dire qu'un plus grand nombre de nos concitoyens consommait dans les limites recommandées. Or, il y a aussi augmentation des intoxications. Le nombre de décès sur la route a baissé, mais celui des blessés graves a augmenté depuis l'an dernier. En 2009, dans 35,2 % des accidents, le taux d'alcoolémie était supérieur à 80 ml %. Ce pourcentage était de 30 % de 2000 à 2007.

Bref, rien n'est jamais acquis en matière d'éducation. Comme le disait Yves Beauchemin en parlant de la protection du français – mais ça s'applique tout autant à la prévention : « Nous pourrions baisser la garde le jour où les Hollandais pourront dire qu'ils peuvent détruire les barrages parce que la mer aurait compris que c'est là qu'elle devrait s'arrêter. »

**Louise Nadeau**  
Présidente du conseil d'administration

2340 :

## LA VASTE CAMPAGNE D'ÉDUC'ALCOOL SUR LA CONSOMMATION À FAIBLE RISQUE



À compter du 9 janvier prochain, Éduc'alcool lance une vaste campagne multimédia pour promouvoir les niveaux de consommation d'alcool à faible risque. Télévision, cinéma, radio, affichage, imprimé, Web, lieux de consommation, réseaux sociaux, campagne virale, logo-type et réseaux de distribution directs : toutes les plateformes de communication livreront un même message durant deux mois : 2-3-4-0. C'est le projet majeur de l'année en cours et c'est un projet nécessaire.

De fait, il est vrai que plus de 95 % des Québécois connaissent le slogan d'Éduc'alcool « La modération a bien meilleur goût » et qu'une très grande

majorité d'entre eux le mettent en pratique. Malheureusement, avec l'augmentation constante de la consommation d'alcool depuis dix ans, le nombre de Québécois qui consomment 5 verres et plus par jour, soit au-delà des limites reconnues, augmente lui aussi. Alors, il devient important de « chiffrer » la modération, en plus de la promouvoir.

Ainsi, les femmes qui souhaitent consommer avec modération et éviter les problèmes à long terme devraient limiter leur consommation à 2 verres par jour et à 10 par semaine, alors que, pour les hommes, ces limites sont respectivement de 3 verres par jour et de 15 par semaine. C'est le 2-3 de la formule.

Il est vrai aussi que l'on peut, de temps à autre, consommer un peu plus. Ainsi, lors d'une occasion spéciale, les femmes peuvent prendre 3 verres et les hommes 4. À condition, bien sûr, que ces « occasions spéciales » ne reviennent pas trop souvent. C'est le 3-4 de la formule.

Enfin, pour éviter l'accoutumance, tant physique que psychologique, il est recommandé de s'abstenir totalement de consommer de l'alcool au moins une journée par semaine. C'est ça, le 0.

La formule 2-3-4-0 n'est pas magique. Elle ne remplace pas le jugement. Mais chaque fois qu'on la transgresse, on augmente les risques, c'est un peu comme conduire l'hiver sans pneus à neige. On n'est pas certain d'avoir un accident, mais on prend plus de risques.

La publication d'Éduc'alcool, 2-3-4-0, qui présente dans un langage très simple tout ce qu'il faut savoir sur la consommation à faible risque, peut être téléchargée ou commandée dans sa version imprimée au [educalcool.qc.ca/2340](http://educalcool.qc.ca/2340)

## REGARDS SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle 2011 d'Éduc'alcool a connu un grand succès de participation. Plus d'une soixantaine de membres se sont en effet présentés à la Maison du Gouverneur pour ce moment privilégié de réflexion, de reddition des comptes et de prises de décisions.

Les membres ont d'abord partagé les réflexions de la présidente sur la conjoncture et les perspectives de notre organisme.

Puis, après avoir adopté le procès-verbal de l'Assemblée générale de l'année précédente, ils ont amendé le code d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques pour permettre au président du Conseil d'éthique de désigner de 5 à 7 membres du Conseil, plutôt que d'en limiter la composition à 5 personnes.

Par la suite – nouveauté de cette année –, plutôt que de survoler l'ensemble des réalisations de l'année, le rapport d'activités s'est attardé en profondeur sur quatre des programmes et projets les plus importants : la consommation précoce d'alcool, le calculateur d'alcoolémie sur iPhone, le dossier des représentations sur la loi sur la conduite avec les facultés affaiblies et la coordination pancanadienne sur les normes de consommation d'alcool à faible risque.

Les membres ont ensuite reçu et adopté les états financiers de l'année écoulée et désigné les vérificateurs externes.

L'assemblée a alors procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration où Alain Mayrand a succédé à Valérie Bizier, qui a dû se retirer en cours de mandat pour des raisons familiales.

Les membres se sont enfin retrouvés au cocktail dînatoire qui a suivi la réunion.



La présidente Louise Nadeau lors de son allocution d'ouverture.



Hubert Sacy, directeur général, présente le rapport d'activités.



Eloy Romera, secrétaire présentant le procès-verbal de l'an dernier.



Nathalie Hamel, trésorière, livrant le rapport financier.



Une présence massive, des membres attentifs.



Des administrateurs d'Éduc'alcool lors de l'assemblée.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2011-2012

Le conseil d'administration d'Éduc'alcool pour l'année en cours est formé de Louise Nadeau, présidente ; Robert Demoy (cidres), vice-président ; Eloy Romera (spiritueux), secrétaire ; Nathalie Hamel (SAQ), trésorière ; Sylvie Lalande, Mélanie Dell'Aniello (vins) et Claude Marie Bédard (AQAVBS), administratrices et Alain Mayrand, administrateur.

# ÉDUC'ALCOOL INTERVIENT EN FORCE LORS DE LA FÊTE NATIONALE À QUÉBEC : QUAND IL Y A ABUS D'ALCOOL, C'EST NOTRE FIERTÉ QUI EN PREND UN COUP

« Lors de notre Fête nationale, nous affirmons notre fierté comme nation. C'est l'occasion de célébrer ce qu'il y a de meilleur en nous, pas de faire étalage de ce qu'il y a de pire chez nous. Ne laissons pas ceux qui abusent de l'alcool gâcher la célébration de ce que nous sommes. Nous valons mieux que ça », tel a été le message fort lancé par Éduc'alcool par sa campagne sur l'abus d'alcool lors de la Fête nationale à Québec.

Éduc'alcool en a appelé à réduire la tolérance sociale à l'abus d'alcool lors des célébrations. Sa campagne a eu un impact exceptionnel et a bénéficié d'une notoriété et d'une couverture sans précédent dans les médias. Le message a eu un retentissement majeur non seulement dans la région de la Capitale-Nationale, mais partout au Québec et même au pays. Elle a lancé un très large débat sur les abus d'alcool lors des événements publics.

Sous le thème « Quand on abuse de l'alcool, c'est notre fierté qui en prend un coup », la campagne s'est déployée en affichage, à la radio et en imprimé pour dévaloriser la consommation abusive d'alcool et ses conséquences lors de la Fête nationale à Québec. Notre organisme a invité l'ensemble de la population de Québec, et en particulier les jeunes, à ne plus tolérer les abus, la violence et les débordements qui caractérisent de plus en plus la Fête nationale dans la capitale.

Éduc'alcool s'est dit heureux de constater que la Ville de Québec et son service de police ont pris des mesures pour amener les fêtards à célébrer dans les lieux prévus à cette fin. Il fallait vraiment que la consommation d'alcool sur la voie publique et les attroupements importants de personnes ivres prennent fin, car ils gâchaient la fête de la grande majorité de la population et ils portaient un rude coup à la réputation de la ville.

De fait, à Québec, la Fête nationale donnait trop souvent lieu à de graves excès en matière de consommation d'alcool avec toutes les conséquences sociales que cela représente. La nouvelle s'était même répandue à la ronde et de nombreux jeunes venaient de partout « célébrer » dans la capitale, en faisant beaucoup d'excès.

On le sait, la soirée du 23 juin marque le temps entre l'année scolaire et le début des vacances estivales. Aussi, pour un trop grand nombre de jeunes, il est « normal » de consommer de manière excessive lors de cette fête. Beaucoup trop croient que tout est permis dans les rues de Québec lors de la Fête nationale. Il ne fallait plus tolérer de tels comportements et c'était surtout aux jeunes eux-mêmes d'y voir.

Les célébrations organisées sur le site officiel, les plaines d'Abraham, rassemblent des dizaines de milliers de personnes. Et, à l'extérieur du site, entre 10 000 et 20 000 fêtards, pour la plupart de moins de 21 ans, se regroupaient traditionnellement dans quatre secteurs : le parc Montmorency, la place d'Youville, l'Assemblée nationale et la Grande Allée. On constatait alors une dégradation progressive de la situation dans les fêtes hors site, causée notamment par la tolérance accrue à la consommation d'alcool sur la place publique et par les incivilités croissantes indicatrices de violences potentielles. Ce n'est pas anodin : 350 interventions médicales, 27 arrestations et deux tentatives de meurtre, l'an dernier, ce n'est tout de même pas rien. Il était donc essentiel que cet esprit de célébration ne dégénère pas et ne vienne gâcher la bonne réputation de la capitale nationale.

Il fallait donc implanter une nouvelle norme sociale qui réduirait le niveau de consommation d'alcool et qui

dévaloriserait l'abus, pour que cette fête redevienne une occasion de fierté et de célébration à Québec, comme ailleurs. Nous devons le faire savoir à ceux qui transforment notre Fête nationale en une véritable honte nationale. Et nous y sommes parvenus.

Il reste que les améliorations spectaculaires observées cette année ne sont sans doute pas dues à nos seules interventions. Il est fort probable que la pluie en aura découragé plus d'un. Ce n'est que l'an prochain, si la température est plus clémente, que l'on pourra mesurer le chemin parcouru.

La campagne se renouvellera donc en juin prochain, mais il est certain que celle de 2011 aura assurément contribué à améliorer le cours des choses.



## ALCOOL ET SANTÉ MENTALE :

# LES MAGASINS QUI VENDENT DE L'ALCOOL NE SONT PAS DES PHARMACIES

La tentation de boire de l'alcool de manière excessive ou incontrôlée est plus forte dans certaines circonstances de la vie, particulièrement dans les moments les plus difficiles, comme une situation stressante, un coup dur, un deuil ou une séparation. Une nouvelle publication d'Éduc'alcool rappelle qu'il faut donc être extrêmement vigilant en pareille circonstance et surtout ne pas s'automédicamenter.

Éduc'alcool conseille fortement aux consommateurs de ne jamais boire pour noyer leurs problèmes ou pour améliorer leur état émotif lorsqu'ils se sentent mal, car l'alcool n'est pas un médicament, et les magasins qui en vendent ne sont pas des pharmacies. C'est là la grande recommandation que livre la plus récente monographie de la série Alcool et santé.

Cette monographie, consacrée aux effets de l'alcool et à la santé mentale, explique la grande similitude qui existe entre les troubles mentaux et la consommation problématique d'alcool. Elle présente les raisons pour lesquelles les personnes atteintes de troubles mentaux doivent être particulièrement vigilantes quant à leur consommation. Elle dégage les conditions sous lesquelles la consommation d'alcool pourrait même mener à des troubles mentaux et fournit de l'information sur les services d'aide offerts.

Pour la grande majorité des gens, la consommation d'alcool n'a aucune relation directe avec leur état psychologique et ne cause pas de difficulté particulière. Mais pour les personnes qui souffrent de troubles mentaux, consommer de l'alcool peut se révéler très problématique. Et cette question concerne un très grand nombre de Québécois.

### Des statistiques troublantes

De fait, les statistiques sont impressionnantes : environ 60 % de la population connaîtra au cours de sa vie une période de grand stress ou un quelconque événement traumatisant. Chez certains, ce traumatisme occasionnera du stress à long terme ; près d'un adulte québécois sur dix souffre de stress chronique. Plus encore, près du quart des Québécois souffriront au cours de leur vie d'un trouble de l'humeur ou d'un trouble anxieux. Cela représente plus de 1,3 million de personnes.

La consommation de médicaments psychotropes est répandue au Québec, puisque environ 16 % des adultes en ont consommé au moins un – prescrit ou non – au cours des douze derniers mois. Les médicaments les plus utilisés sont les médicaments pour dormir, suivis des médicaments pour réduire l'anxiété, puis des antidépresseurs dont la consommation est en forte croissance.

En 2005, les médecins québécois ont rédigé 7,5 millions d'ordonnances pour des antidépresseurs. Entre 2000 et 2004, une personne sur cinq a pris des antidépresseurs pendant au moins un an.

### Une interrelation très forte

De nombreuses études confirment l'association fréquente entre les problèmes de santé mentale et l'abus ou la dépendance à l'alcool. Parmi les individus souffrant de troubles mentaux, de 15 à 20 % connaissent aussi des problèmes de toxicomanie. De même, plus de 50 % des personnes qui ont reçu un diagnostic d'anxiété généralisée ont aussi un problème de toxicomanie.



Les Québécois qui reconnaissent avoir souffert d'un trouble de l'humeur ou d'un trouble anxieux au cours de leur vie sont trois fois plus susceptibles d'avoir un problème de dépendance à l'alcool que les autres. Ceux qui disent avoir été anxieux ou déprimés au cours des douze derniers mois ont un risque quatre fois plus élevé d'être dépendants de l'alcool que les autres. Parmi les troubles anxieux, le trouble panique est celui qui est le plus étroitement lié à la dépendance à l'alcool.

L'abus d'alcool est particulièrement courant chez les personnes qui souffrent d'un trouble de l'impulsivité ou chez celles qui recherchent les sensations fortes. Quant aux personnes atteintes de schizophrénie, elles

sont trois fois plus à risque que les autres de présenter un problème de consommation d'alcool.

### Attention à l'automédication

Les personnes qui souffrent de troubles mentaux prennent de l'alcool – une substance aux propriétés apaisantes – pour tenter de régler leurs problèmes elles-mêmes. Ce phénomène est appelé automédication. Pour échapper à leur condition pathologique ou, du moins, pour atténuer les symptômes de leur maladie, les personnes en détresse ont recours à l'alcool. Elles ne s'automédicamentent donc pas pour pallier un trouble psychologique, mais bien pour pallier la souffrance, la tristesse, la colère ou l'agitation provoquées par leurs troubles mentaux.

Une petite quantité d'alcool peut, à court terme, apporter un soulagement au stress, mais l'alcool n'en traite aucunement les causes. À long terme, on a besoin de plus grandes quantités d'alcool pour ressentir psychologiquement des effets bénéfiques. L'accoutumance s'installe. Il s'ensuit une augmentation de la consommation d'alcool qui risque de se transformer en dépendance. Quand l'individu souffre à la fois de troubles de santé mentale et de dépendance à

l'alcool, se met en place un cercle vicieux où chacun des deux troubles maintient et aggrave l'autre.

Il ne faut surtout pas soigner son mal-être en consommant de l'alcool. Bien qu'il ait des fonctions de désinhibition et qu'il procure une certaine détente, son action peut être fort nocive dans les moments les plus difficiles. Il importe alors de demander de l'aide, de se diriger vers des services communautaires ou de consulter des professionnels de la santé.

Éduc'alcool espère que cette publication fera œuvre utile, non seulement pour les personnes qui souffrent de troubles de santé mentale, mais également pour leur entourage. La brochure rappelle que nous sommes tous vulnérables, que nul n'est totalement à l'abri de quelque problème que ce soit et qu'en tout temps, pour tous, la modération a bien meilleur goût.

---

## NOUVELLE VERSION AMÉLIORÉE DU CALCULATEUR D'ALCOOLÉMIE D'ÉDUC'ALCOOL SUR IPHONE

---

Lancé l'hiver dernier, le calculateur d'alcoolémie d'Éduc'alcool a connu un véritable succès. L'arrivée de l'été et des festivités a offert à l'organisme le moment parfait pour lancer la version améliorée de l'application, de même que la version anglaise.

Dans les semaines qui ont suivi le lancement de la première version de l'application iPhone, Éduc'alcool a pris soin d'étudier l'ensemble des commentaires et suggestions des utilisateurs.

Cette seconde version du calculateur d'alcoolémie répond aux principales demandes exprimées dans la boutique d'Apple en ligne, l'Apple App Store :

- Permettre la suppression d'une consommation après l'avoir saisie.
- Obtenir de l'information sur la consommation ajoutée, c'est-à-dire valider son choix (est-ce bien un verre de vin blanc ou de cidre, une bière légère ou forte, etc. ?).
- Modifier l'heure d'une consommation saisie antérieurement.
- Offrir l'aide en tout temps.
- Faciliter la saisie d'une consommation.
- S'assurer que le taux d'alcoolémie soit arrimé en tout temps au graphique.
- Faciliter le changement d'utilisateur.
- Grossir les chiffres du graphique.

Tous ces éléments ont été pris en compte dans la nouvelle version que l'on trouve sur le site Internet [educalcool.qc.ca/iphone](http://educalcool.qc.ca/iphone) ainsi qu'à la boutique d'Apple en ligne, l'Apple App Store, en faisant simplement une recherche sur le mot Éduc'alcool.

Éduc'alcool est heureux et il espère que les Québécois seront encore aussi nombreux à se servir de cet outil qu'il met à leur disposition pour les sensibiliser à la conduite responsable : près de 45 000 téléchargements avaient été faits à la mi-novembre.



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES D'ÉDUC'ALCOOL

Tous les membres d'Éduc'alcool sont invités à la prochaine assemblée générale annuelle qui se tiendra le **mercredi 16 mai 2012 à 17 h 30**.

**C'EST IMPORTANT. NOTEZ-LE À VOTRE AGENDA ET SOYEZ-Y !**

## SANTÉ PUBLIQUE, ONG ET PRODUCTEURS : RECHERCHE DE CONVERGENCES AU COLLOQUE D'ÉDUC'ALCOOL À VINEXPO

Un plateau et des interventions d'une qualité exceptionnelle, la recherche de convergences – qui n'occultait pas les désaccords –, pour promouvoir une consommation modérée et prévenir les problèmes liés à l'abus d'alcool : c'est ce qui ressort du colloque organisé par Éduc'alcool, en juin dernier, dans le cadre de Vinexpo. Ce grand symposium de réflexion et de perspectives sur les enjeux majeurs interpellait tant les milieux de santé publique que les organismes de prévention et les producteurs de vin.



Animé par Cécile Bassot, directrice générale du Groupe Sopexa, le colloque a permis l'émergence de points de vue complémentaires sur des sujets brûlants d'actualité et déterminants pour les consommateurs et les populations.

Après le mot de bienvenue du Commissaire général de Vinexpo, Robert Beynat, la présidente d'Éduc'alcool, Louise Nadeau, a rappelé les grandes orientations de la stratégie alcool de l'Organisation mondiale de la Santé et a fait ressortir les attentes de l'organisation internationale concernant les producteurs, ainsi que la contribution qu'ils sont appelés à apporter dans la lutte aux effets nocifs de l'alcool. Elle a conclu en invitant les participants à bâtir des passerelles dans la réalisation de cet objectif.

Pour le professeur Joël de Leiris de l'Université Joseph Fourier de Grenoble, qui exprimait le point de vue scientifique du physiologiste, il existe certes un risque alcool, mais aussi des effets protecteurs de la consommation modérée. Données probantes à l'appui, il a indiqué que de nombreuses études suggèrent l'existence d'un effet procancérigène de la consommation de boissons alcooliques qui peuvent se manifester à la suite de longues périodes (effet durée) de consommation excessive d'alcool (effet dose).

Par contre, il a aussi établi qu'une consommation régulière et modérée de boissons alcooliques réduit la mortalité toutes causes confondues et la mortalité cardiovasculaire. Une consommation modérée de vin est associée à une

limitation significative du risque de récurrence post-infarctus (prévention secondaire).

Pour sa part, le Dr Michel Craplet, du Centre hospitalier de Saint-Cloud, de l'ANPAA et d'Eurocare, a lancé un appel à sortir du manichéisme lorsqu'il est question d'alcool. Il a brossé une large fresque de la représentation de l'alcool à travers les âges et les civilisations et fait ressortir les visions manichéennes de l'alcool auxquelles nul n'a échappé. Boissons alcooliques et boissons sans alcool, bonnes ou mauvaises boissons alcooliques, bonnes ou mauvaises pratiques, bons ou mauvais consommateurs.

Il en a tiré des conséquences pour la prévention en alcoologie (effets biologiques et physiologiques, effets immédiats et retardés) avant de proposer des solutions et des perspectives : accepter la complexité et montrer les deux faces du totem alcool. Peut-on consommer une passion avec modération ? Oui, à condition de pouvoir en parler, a-t-il conclu.

De son côté, Jose Ramon Fernandez, secrétaire général du Comité vins de l'Union européenne, a exposé les orientations et les réalisations du programme Wine in Moderation, Art de Vivre, qui s'inscrit dans le cadre du Forum Alcool et santé de l'Union européenne. Il a passé en revue les nombreuses actions menées en ce sens sur le plan européen comme sur celui des différents pays membres, faisant ainsi ressortir le rôle essentiel du secteur vin dans la prévention des problèmes liés à l'abus de l'alcool.

Il a réaffirmé l'engagement du secteur vin dans la promotion d'une consommation responsable et raisonnée avant de conclure sur les principaux défis à relever dans l'avenir : l'élargissement du champ d'intervention, l'implantation des meilleures pratiques, la coordination des actions, la communication auprès des consommateurs et la mise sur pied de partenariats avec les autorités du domaine de la santé.

En prenant comme exemple la situation qui prévaut dans son pays, Michel Graf, directeur d'Addiction Info Suisse, a énuméré un certain nombre de contraintes qu'il importe d'imposer à la commercialisation de l'alcool. Il a illustré son propos d'exemples de mesures peu contestées, notamment sur le plan de la sécurité routière. Mais il a aussi évoqué des éléments de désaccord, notamment dans le domaine de la restriction des libertés – qui s'oppose parfois à la nécessité de protéger les plus vulnérables –, des restrictions à l'accès et à l'attrait de l'alcool qu'il a appelé de ses vœux.

Il a noté cependant la « balance des coûts » de l'alcool : 6,5 milliards de francs suisses de coûts sociaux liés à l'abus et 8 milliards de revenus. Il a enfin invité à la poursuite du dialogue et envisagé que l'on puisse être ensemble pour

une cause, mais que cela est, dans le contexte helvétique, plus difficile quand il s'agit d'actions.

Pour sa part, Hubert Sacy, directeur général d'Éduc'alcool, Québec, a fait part d'une expérience de collaboration de l'ensemble des intervenants du domaine de l'alcool au Canada – des milieux de santé publique en passant par les gouvernements, les ONG et les producteurs –, pour la détermination d'un message commun sur les niveaux de consommation d'alcool à faible risque. Soulignant que le mieux est l'ennemi du bien, il a indiqué les conditions qui ont permis l'atteinte d'un large consensus : éviter la morale et la politique, se centrer sur la science sans la moindre interférence.

C'est ainsi que des experts scientifiques reconnus ont établi les normes que tous se sont engagés à véhiculer. Certes, a-t-il admis, il y a eu de multiples embûches, et les obstacles n'ont pas manqué. Mais, ultimement, sur la base de fondements convenus, il a été possible de livrer le même message de la même manière.

C'est donc sur une note optimiste, bien que réaliste, que la présidente d'Éduc'alcool a été en mesure de dégager de chacune des interventions des éléments de convergences porteurs des meilleures perspectives d'avenir.

---

## VASTE CAMPAGNE DE LA RENTRÉE SCOLAIRE : ÇA VA ÊTRE MALADE

---

À l'occasion de la rentrée scolaire et des initiations, Éduc'alcool a lancé une importante campagne pour sensibiliser les jeunes aux conséquences de l'abus d'alcool sur les relations amicales. C'est un sujet auquel les jeunes sont très sensibles, comme l'ont démontré les groupes de discussion tenus pour évaluer les diverses approches de campagnes.

La rentrée des classes, c'est un beau moment de découvertes ou de retrouvailles. Et, oui, bien sûr, il y a les initiations où on « lâche son fou » de manière particulière. C'est la tradition, après tout.

Ce qui n'est pas vraiment la tradition, ou qui l'est de moins en moins, c'est de se comporter en malade en buvant de l'alcool au-delà des limites. Pas drôle de vomir sur le tapis, pas drôle d'écoeurer ses camarades, pas drôle de perdre le contrôle...

Les recherches qu'Éduc'alcool a menées auprès des étudiants des cégeps et des universités sont claires : les amis nous préfèrent quand on boit de façon modérée. Cette campagne et son slogan humoristique illustrent une situation que l'on voit à la rentrée : une majorité de jeunes qui se font plaisir et une petite minorité qui boit à s'en rendre malade et à en gâcher sa rentrée et celle des autres.

Alors, aux partys de la rentrée et aux initiations, avec sa nouvelle affiche diffusée massivement et accompagnée d'outils promotionnels et d'articles de sensibilisation destinés aux publications étudiantes, Éduc'alcool invite les étudiants à se faire remarquer pour les bonnes raisons... pas en passant pour le plus malade du groupe. Parce que la première impression que l'on fait peut durer longtemps. Et une année scolaire, c'est long longtemps.



# QUATRIÈME RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTHIQUE: PUBLICITÉ ET PROMOTION DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL : UNE ACCEPTATION SOCIALE PLUS GRANDE, DES VALEURS ÉCLATÉES.

Le Conseil d'éthique de l'industrie québécoise des boissons alcooliques, présidé par M<sup>e</sup> Claude Béland, a publié son quatrième rapport annuel.

Il en ressort une diminution du nombre de plaintes, phénomène qui s'expliquerait à la fois par l'influence qu'a exercée le Conseil et par une tolérance sociale plus grande des Québécois.

De fait, le Conseil d'éthique a reçu 23 plaintes et commentaires pertinents à son mandat de 21 personnes et organismes, une diminution de 50 % par rapport à 2009, alors que 40 personnes et organismes avaient déposé 46 plaintes. La tendance est claire, depuis la création du Conseil, il y a eu une diminution systématique des plaintes de l'ordre de 50 % par année.

Le Conseil ne cherche pas à s'attribuer le mérite de ces résultats. Il note cependant la concordance entre cette diminution et ses interventions.

« Nous n'excluons cependant pas le fait qu'une partie de cette diminution puisse aussi être attribuée à l'augmentation du seuil de tolérance de la société québécoise à l'endroit du sexisme, de la consommation excessive et de la sollicitation des jeunes, ainsi qu'à l'indifférence et à l'individualisme qui semblent être à la hausse et, enfin, au cynisme ambiant », a déclaré le président du Conseil, M<sup>e</sup> Claude Béland.

Cela étant, le Conseil se réjouit du fait que tous les adhérents au code d'éthique en ont respecté les dispositions. Deux plaintes ont été déposées à leur encontre et elles n'étaient pas fondées.

## Les bars

Bien qu'en baisse par rapport à l'an dernier, les pratiques promotionnelles des bars ont fait l'objet de huit plaintes qui portaient sur la sollicitation des jeunes – et des mineurs – sans autorisation dans les établissements d'enseignement collégiaux, sur la promotion de la consommation excessive ou sur des pratiques promotionnelles dégradantes pour les femmes. Toutes les plaintes contre les bars se sont avérées fondées. Ceux-ci en ont été avisés, ont été invités à s'amender et les dossiers ont été soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

## Les brasseries

Le Conseil a reçu huit plaintes contre la publicité des grandes brasseries « en général ». Les plaignants ont fait part de leur rejet de ce modèle de publicité qui « exploite le corps de la femme » et qui « ne respecte pas l'intelligence des consommateurs ».

Le Conseil a fait part de son opinion aux brasseries, les a invitées à mener une réflexion sur les arguments qu'elles utilisent pour vendre leurs produits et leur a réitéré son souhait de les voir adhérer au code d'éthique.

## Des réflexions de fond et des consultations

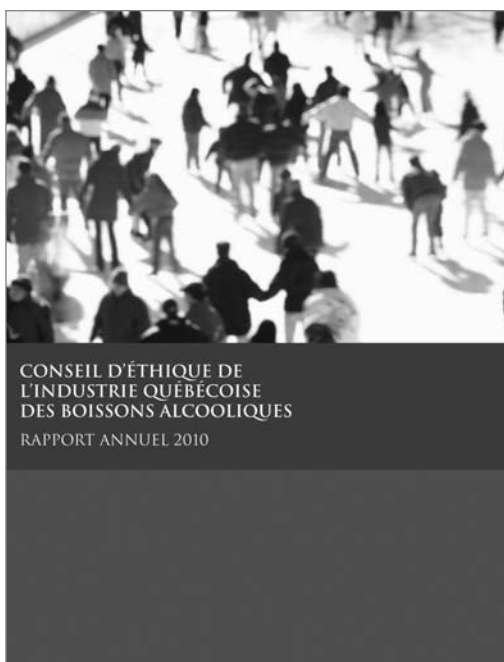
Le Conseil a, par ailleurs, poursuivi sa réflexion sur la meilleure manière de définir les normes d'éthique pour qu'elles correspondent davantage aux valeurs d'aujourd'hui, tout en confortant l'industrie québécoise de l'alcool dans sa décision de se doter des standards les plus élevés qui soient en cette matière.

Aussi a-t-il fait mener une recherche pour cerner la notion de sexisme dans la publicité et le seuil de tolérance de la société à ce sujet. Il en est ressorti de grandes disparités dans les opinions.

Comme la consommation d'alcool et la consommation abusive augmentent dans la plupart des sociétés occidentales, il importe

au Conseil d'être plus vigilant et de s'assurer que ce ne sont pas les pratiques promotionnelles qui favorisent cet accroissement de la consommation. « Il est donc concevable de croire que c'est l'incitation à la consommation excessive qui occupera désormais le haut de l'affiche, plutôt que le sexisme dans la publicité, quoique la vigilance à ce dernier sujet sera toujours de mise », a poursuivi le président du Conseil d'éthique.

M<sup>e</sup> Claude Béland a enfin tenu à saluer la mémoire de sa collègue Marie-Andrée Bertrand, qui a siégé au Conseil depuis sa fondation et qui est, elle aussi, signataire de ce rapport. « Sa contribution, sa rigueur, son enthousiasme et son sens des valeurs fondamentales, tout comme sa personne, nous manqueront beaucoup », a-t-il indiqué. C'est madame Audrey Quintane, jeune sociologue de l'Université de Montréal, qui a été nommée par M<sup>e</sup> Béland pour succéder à Marie-Andrée Bertrand.



*UNE INITIATIVE CONJOINTE D'ÉDUC'ALCOOL ET DE LETTRES EN MAIN :*  
**NOUVELLE PUBLICATION SUR L'ALCOOL  
POUR LES ANALPHABÈTES**

Éduc'alcool et Lettres en main ont produit une nouvelle publication sur l'alcool qui est mise gratuitement à la disposition des personnes analphabètes et des groupes et associations qui leur viennent en aide.

En effet, alors que 49 % des Québécois sont considérés comme des analphabètes fonctionnels, en ce sens qu'ils ne sont pas en mesure de comprendre un texte de difficulté moyenne, ceux-ci sont surreprésentés dans les populations à risque en matière de consommation d'alcool. Les publications de la série Alcool et santé d'Éduc'alcool avaient beau être vulgarisées et accessibles, elles avaient beau être commandées et diffusées par centaines de milliers, elles ne rejoignaient toujours pas un Québécois sur deux.

Aussi, Éduc'alcool a-t-il conclu un partenariat avec Lettres en main, qui est spécialisé dans la simplification de connaissances complexes pour les mettre à la portée des personnes analphabètes dans le cadre de la collection « Les nouvelles connaissances usuelles », qui s'est inspirée des Connaissances usuelles publiées dans les années 50 par les Frères des écoles chrétiennes.

Reprenant les informations que l'on trouve dans plusieurs des publications de la série Alcool et santé d'Éduc'alcool, le livret donne des renseignements de base sur l'alcool et ses effets, évoque la question de l'alcool et les mélanges et aborde les niveaux de consommation d'alcool à faible risque, entre autres sujets.

Il a été entièrement rédigé par le personnel de Lettres en main. Les apprenants y ont collaboré étroitement. Une



fois la première rédaction terminée, les ressources de l'organisme effectuent une relecture avec les participants des ateliers afin de s'assurer que tout soit compréhensible. Puis des experts valident les informations afin que le contenu soit exact. Dans ce cas, le texte a été soumis aux conseillers scientifiques d'Éduc'alcool.

La publication, simplement intitulée L'alcool, est la 17<sup>e</sup> de la série et elle est coéditée par Éduc'alcool et Lettres en main. On peut se la procurer auprès des deux organismes et la télécharger sur le site Web d'Éduc'alcool.

*UNE BELLE INITIATIVE DE KELSEY BISSONNETTE :*  
**REMISE À ÉDUC'ALCOOL D'UN DON  
DES SCORPIONS DE SAINT-JÉRÔME**

La directrice de la troupe de meneuses de claques, Scorpion's Cheerleading de Saint-Jérôme, Kelsey Bissonnette, a remis à Éduc'alcool 10 % des revenus du plus récent spectacle qu'elle a conçu avec son équipe.

En effet, en mémoire d'un ami qui a été tué par une conductrice en état d'ébriété, la jeune femme a créé une chorégraphie qui a été présentée lors du spectacle. Elle a, de plus, conçu un questionnaire et lancé les questions aux spectateurs pour mesurer leurs connaissances de l'alcool et de ses effets. Par la suite, les meneuses de claques dévoilaient les réponses écrites sur des cartons géants.

Pour Éduc'alcool, cette initiative de Kelsey Bissonnette est tout à fait admirable. Non seulement elle démontre un sens remarquable des responsabilités, mais, en faisant intervenir

les jeunes meneuses de claques dans cette belle aventure, elle a aussi contribué à les sensibiliser et à faire œuvre d'éducation.



# ÉDUC'ALCOOL EN FAVEUR DES TESTS D'HALEINE ALÉATOIRES POUR RENFORCER LE SENTIMENT QUE LA LOI SERA APPLIQUÉE

Éduc'alcool a décidé d'appuyer la demande du gouvernement du Québec de rendre légaux les tests d'haleine aléatoires en guise de mesure de prévention des accidents, de mesure de sécurité routière et pour l'amélioration du bilan routier parce qu'ils renforcent le sentiment que l'on va se faire arrêter si l'on conduit avec les facultés affaiblies et qu'ils simplifient les procédures policières.

C'est une mesure de dépistage automatique qui permet à la police de demander à tous les conducteurs, ou à certains d'entre eux, de se soumettre à un test effectué de manière aléatoire, sans que celle-ci n'ait de raison de soupçonner la présence d'alcool dans leur organisme. Cette mesure diffère des tests d'haleine sélectifs qui permettent aux policiers de demander un test d'haleine uniquement aux conducteurs qu'ils soupçonnent d'avoir une concentration d'alcool dans le sang supérieure à la limite légale.

Cette mesure n'est pas anodine. Des défenseurs des droits et libertés l'ont critiquée, notamment le Barreau du Québec qui s'y est opposé, soutenant que « le dépistage au moyen de tests aléatoires constituerait une atteinte inacceptable aux droits individuels sans la présence de soupçons ou de motifs raisonnables de la part des agents de la paix. [...] »

Éduc'alcool a fait une analyse approfondie de cette mesure de dépistage automatique. Divers arguments ont été invoqués en faveur de celle-ci ou contre elle.

Ces tests ont contribué à améliorer le bilan routier dans les régions où ils ont été implantés. Certes, on ne peut isoler leur effet de celui des autres mesures qui ont été mises en œuvre simultanément. Certes aussi, le Québec et le Canada, sans ces tests, n'ont pas un bilan routier plus mauvais que certains pays où ces tests sont en vigueur. Mais au chapitre des accidents de la route où l'alcool est en jeu, le Canada fait piètre figure. Les tests aléatoires ne sont peut-être pas une panacée, mais on peut assurément dire que, vu sous

l'angle de la prévention, il faut avoir envers ceux-ci un préjugé favorable.

Éduc'alcool a toujours pris position sur des bases scientifiques rigoureuses. C'est ce qui fait sa force et sa crédibilité. Notre organisme a une prise de position très solide sur la conduite avec les facultés affaiblies : avant de modifier le taux d'alcoolémie pour conduire, il faut accroître le sentiment que l'on va se faire prendre si l'on conduit avec les facultés affaiblies.

C'est sur ce fondement que nous nous sommes objectés à l'implantation de la limite légale de 0,05 pour conduire. En effet, avons-nous indiqué, avant de songer à modifier le taux d'alcoolémie, il faut appliquer les lois actuelles dans toute leur sévérité et augmenter considérablement

les chances et la perception que les délinquants se feront prendre. Cela peut se faire en accroissant les contrôles routiers, particulièrement aux heures et aux endroits les plus à risque, en les publicisant largement auprès de la population et en simplifiant les procédures policières.

Des dizaines de pays démocratiques ont opté pour les tests aléatoires, leurs citoyens en subissent certes des désagrèments passagers, mais ils s'accrochent fort bien de cette mesure de protection de la société qui favorise le bien commun. De plus, chez nous, les défenseurs des droits et libertés seront parfaitement en mesure et en droit de faire valoir leur point de vue devant les tribunaux et de contester la légalité des tests d'haleine aléatoires s'ils le jugent à propos.

Mais pour un organisme de prévention et d'éducation comme Éduc'alcool, qui invoque depuis des années comme priorité absolue en matière de conduite automobile l'importance d'accroître le sentiment que l'on va se faire prendre si l'on conduit en état d'ébriété et la simplification des opérations policières, le choix doit se faire en toute logique et en toute cohérence. D'où notre appui à cette mesure.



**NOUVELLES  
NOUVELLES  
Éduc'alcool**

**BULLETIN D'INFORMATION**

**Dépôt légal:**

Bibliothèque nationale du Québec

**Conseil d'administration:**

Louise Nadeau, Robert Demoy,  
Eloy Romera, Nathalie Hamel,  
Sylvie Lalonde, Mélanie Dell'Aniello,  
Claude Marie Bédard, Alain Mayrand

**Direction générale:**

Hubert Sacy

**Comité de rédaction:**

Louise Nadeau, Hubert Sacy, Sonia Duguay

**Adresse de correspondance :**

606, rue Cathcart, bureau 1000  
Montréal (Québec) H3B 1K9

**Téléphone:** (514) 875-7454

**Télécopieur:** (514) 875-5990

**Courriel:** info@educalcool.qc.ca

**Internet:** www.educalcool.qc.ca